

Paris, le 6 juillet 2021

Destinataires
Comités Régionaux

Réf : DM/FM/170/21
Pôle : Formation Emploi
Affaire suivie par : Frédérique Marotte
📞 01.48.01.24.59
Objet : Circulaire colloques des juges 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous informer que les colloques des juges de la fédération se dérouleront, sous réserve de modifications, aux dates et lieux suivants :

GAF
du samedi 11 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 12 septembre 2021 à 16h00
FFGYM, 7 ter Cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS

TeamGym
du samedi 18 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 19 septembre 2021 à 16h00
FFGYM, 7 ter Cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS

GAM
du samedi 18 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 19 septembre 2021 à 16h00
Comité Régional De Gymnastique de Bourgogne Franche-Comté 16 rue des Prés, 71300 MONTCEAU-LES-MINES

GR
du samedi 18 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 19 septembre 2021 à 16h00
Ethic étapes CISL, 103 boulevard des Etats-Unis, 69003 LYON

Aérobic
du samedi 18 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 19 septembre 2021 à 16h00
FFGYM, 7 ter Cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS

GAc
du samedi 25 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 26 septembre 2021 à 16h00
FFGYM, 7 ter Cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS

Trampoline
du samedi 25 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 26 septembre 2021 à 16h00
FFGYM, 7 ter Cour des Petites Ecuries, 75010 PARIS

Tumbling
du samedi 25 septembre 2021 à 10h00 au dimanche 26 septembre 2021 à 16h00
Comité Régional de Gymnastique de Bretagne Cap Nord B 4 allée Marie Berhaut, 35000 RENNES

Ces colloques se dérouleront dans le strict respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur.

Le programme de la formation ainsi que les informations complémentaires par discipline vous seront adressés ultérieurement.

Les inscriptions doivent être effectuées **avant le 18 juillet 2021** à l'aide du lien ci-dessous :

[INSCRIPTION COLLOQUE DES JUGES – Septembre 2021](#)

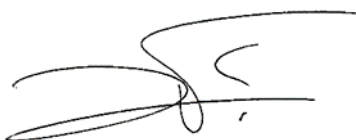
Conditions financières :

Frais de séjour : à la charge de la FFGym pour un responsable régional maximum par discipline pour la nuit du samedi au dimanche uniquement. Toute autre réservation doit être gérée par le Comité Régional.

Frais de déplacement : à la charge du Comité Régional.

Nous vous signalons que tout hébergement ou repas réservé et annulé à moins de 8 jours du colloque sera facturé au Comité Régional.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information et nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



David Vallée
Directeur Exécutif

Copie : CNJ – Responsables nationaux et régionaux des juges – Comptabilité – PFE